

LE SPECTATEUR

DE

L'ORIENT.

Livr. 65. 3 (15) Mai 1856.

L'Orient au lendemain de la paix de Paris.

— 000 —

LA question d'Orient est entrée dans une nouvelle crise, par suite de l'émancipation des chrétiens, que vient de consacrer le traité de Paris. Cette crise, destinée à avoir les plus graves conséquences, est dans ses causes beaucoup plus compliquée qu'on ne le croit d'ordinaire. On se tromperait en effet si on l'attribuait tout simplement à ce que les Turcs ne veulent pas céder ce qu'ils ont de trop, à ce que les Grecs ne se contentent pas de ce qui leur est accordé. Les deux camps ne sont pas aussi uniformément séparés par les deux religions et les deux nationalités; car il est injuste de dire que tous les Turcs sont hostiles à la réforme, et il est tout aussi peu

exact de croire que les diverses classes de la population chrétienne l'envisagent sous un seul et même point de vue.

Si le clergé musulman, si les masses turques, si même les agens du gouvernement Ottoman dans les provinces, sont animés d'un fanatisme incurable, le monde officiel de Constantinople semble avoir compris la nécessité du sacrifice et s'y prêter avec une certaine bonne volonté. Quant aux sentimens des chrétiens, ils sont moins faciles à analyser et à classer. En lui-même le principe de l'émancipation, avec ses beaux attributs de l'égalité devant la loi et de la liberté de conscience, a été sans doute généralement salué comme un des plus grands bienfaits que la population chrétienne pouvait obtenir par l'entremise de ses puissants coreligionnaires ; mais la manière dont on a cru devoir procéder à l'application de ce principe dans le dernier acte de la réforme, a produit universellement aussi beaucoup de défiances ; ces défiances vont même parfois jusqu'à une hostilité flagrante, tellement le hat du 6 (18) février a lésé les intérêts de quelques classes de la population chrétienne. Pour ne parler en commençant que des causes générales de mécontentement, l'inégalité de condition qui a été faite aux chrétiens, soit quant à la juridiction civile, commerciale et criminelle, soit quant à l'admissibilité aux emplois publics, a blessé tout le monde. Ensuite la faute qu'on a commise de s'attaquer à la constitution ecclésiastique a particulièrement choqué le clergé ; et la question de l'enrôlement des chrétiens dans des régiments turcs, a mis surtout en émoi les masses de la population, sur lesquelles cette charge va principalement peser. Ce qu'on peut appeler la bourgeoisie chrétienne, les gens

aisés, les habitans des villes, les hommes de lettres, paraît être plus accommodante ; elle a vu à coup sûr avec beaucoup de peine la prétention du gouvernement Ottoman à s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Église ; elle n'est pas moins inquiète des suites que peut avoir le recrutement, tel qu'on a l'air de vouloir l'exécuter. Mais comme après tout ces questions ne la touchent pas tout-à-fait directement, elle semble disposée à accepter la part des améliorations qu'on lui promet, dans l'espoir d'un côté que cette part sera augmentée avec le temps, et de l'autre, qu'on finira aussi par comprendre la nécessité de remédier aux inconveniens auxquels nous venons de faire allusion.

Il en résulte que la réforme, telle qu'elle a été énoncée dans le hat du 6 (18) février, a décidément contre elle le clergé musulman et chrétien, les masses musulmanes et chrétiennes ; nous n'entendons pas dire qu'il y ait là le moindre concert, la moindre communauté d'action ; chacun de ces éléments agit d'après ses raisons particulières et sous l'impulsion d'intérêts très-souvent opposés les uns aux autres ; mais ils ont cela de commun qu'ils sont tous hostiles à la nouvelle constitution ; elle n'a pour elle que le monde officiel turc de Constantinople et la bourgeoisie chrétienne. Ses adversaires, on le voit, sont nombreux et résolus quoique désunis ; ses partisans ne forment qu'une minorité peu zélée. De sorte que la partie n'étant pas égale, tant s'en faut, l'émancipation courrait grandement risque d'échouer, si elle était abandonnée à ses propres forces et si l'on ne révisait point les conditions dans lesquelles elle vient d'être formulée.

Heureusement qu'elle a des auxiliaires puissants et é-

clairés. La France et l'Angleterre d'abord n'ont pas imposé la dernière réforme pour la voir condamnée au triste sort de ses aînées du Gulhané et du Tanzimat. Il y a là pour l'Occident plus qu'une question d'honneur et de dignité, il y a un intérêt politique majeur. Les alliés ont compris qu'il ne suffisait point de parer en Orient aux dangers extérieurs de la situation, mais qu'il fallait aussi absolument raviver les forces intérieures de ces contrées, et que la voie la plus sûre pour arriver à ce résultat, était d'appeler à la vie politique les populations chrétiennes. C'était aussi le meilleur moyen de faire triompher leur influence en Orient, car en émancipant les chrétiens, la France et l'Angleterre leur donnaient beaucoup plus que tout ce que la Russie a jamais demandé pour eux. L'émancipation des chrétiens en un mot est moins une œuvre d'humanité qu'une œuvre de prévoyance et de haute politique. Et non-seulement la France et l'Angleterre ont compris cela, mais elles ont tous les moyens de faire prévaloir leurs intentions. Elles occupent la Turquie ; elles sont représentées à Constantinople par deux hommes supérieurs ; elles disposent d'un corps consulaire éclairé et actif ; elles peuvent dicter à la Porte certaines modifications du dernier *hat* qui paraissent indispensables pour gagner à la cause de la réforme toutes les classes de la population chrétienne ; elles peuvent surveiller la manière dont les nouvelles institutions seront appliquées dans les provinces ; elles ont de quoi contenir le fanatisme turc. On nous dira peut-être que l'art. 9 du traité de Paris enlève aux puissances le droit de s'immiscer dans l'administration intérieure de l'empire Ottoman. Tel n'est pas, tel ne peut pas être à notre avis le sens de cette dis-

position. Après avoir constaté que le Sultan a résolu de communiquer aux puissances contractantes le firman du 6 (18) février, l'art. 9 ajoute que *cette communication* ne saurait donner aux puissances le droit de s'immiscer dans les rapports du Sultan avec ses sujets. Il ne s'agit donc dans l'art. 9 que du droit, d'un nouveau droit d'immixtion qui pouvait résulter pour les puissances de la communication du firman en question. Ce droit nouveau, elles se le sont refusé, mais le droit préexistant qu'elles possédaient en leur qualité de puissances chrétiennes, de grandes puissances européennes, conservatrices de la paix du monde, le droit de protéger leurs coreligionnaires, de préserver la Turquie de ses propres fautes, de la seconder dans la tâche immense de sa régénération, ce droit, elles n'ont pas pu l'abdiquer sans courir la chance de voir leur œuvre détruite par les mesures mêmes qu'elles auront prises pour sa consolidation. En effet l'émancipation des chrétiens sous un régime turc diffère essentiellement de la réhabilitation des classes asservies dans d'autres pays. Où il y a unité nationale et religieuse, le mouvement de l'émancipation peut amener des crises, mais ces crises ne s'attaquent point à l'intégrité de l'État ; tandis que si le travail de l'égalisation des droits se fait sur un fonds de nationalités et de religions diverses, le moindre choc suffit pour faire surgir la question de la séparation politique. Pour y réussir, l'émancipation a besoin d'être imposée, d'être protégée, d'être débarrassée d'une foule d'obstacles qui peuvent avoir ici des conséquences tout-à-fait autres que partout ailleurs. Nous venons d'indiquer les difficultés intérieures contre lesquelles elle aurait à lutter ; ce ne sont pas les seules.

Après avoir vu les puissances occidentales accepter son point sur les droits religieux, la Russie s'est associée de son côté à la clause par laquelle ces puissances ont cru devoir garantir les droits politiques des chrétiens de l'Orient. Et de même que la France et l'Angleterre se sont principalement préoccupées de l'émancipation politique, de même la Russie tient surtout à sauvegarder les droits religieux. Or ces droits ont été lésés par le hat du 6 (18) février; le clergé est mécontent; la Russie ne pourra faire autrement que de s'intéresser à son sort et sera ainsi insensiblement et malgré elle, amenée à prendre vis-à-vis du nouvel état des choses cette position équivoque de certaines classes de la population chrétienne, qui tout en acceptant le principe de la réforme, n'en comptent pas moins parmi les opposans par suite de la manière dont elle a été formulée. Il y aura là, entre la Russie et une partie de la population chrétienne une identité de situation qui ajoutera peut-être aux embarras que le système politique de la France et de l'Angleterre est destiné à rencontrer encore en Orient.

Ces embarras seront écartés en partie et en partie surmontés; nous n'en doutons pas, et surtout nous le souhaitons du plus profond de notre cœur. Nous avons souvent soutenu que l'émancipation des chrétiens de l'Orient ne pouvait être réalisée que sous un régime chrétien; l'Europe en a décidé autrement; nous ne pouvons que nous soumettre à cet arrêt de l'Europe. L'intérêt bien entendu de la race grecque nous le commande encore plus qu'une nécessité politique impérieuse. Pourquoi serions-nous hostiles à la Turquie réformée? Une Turquie réformée c'est une Turquie presque chrétienne. Concour-

rir, par des renseignements exacts et par une discussion mesurée, à l'accomplissement de cette œuvre des grandes puissances, telle sera notre tâche dans la nouvelle situation qui nous a été faite par le traité de Paris. Nous la remplirons, convaincus que les gouvernemens de France, d'Angleterre et de Russie trouveront dans leur sagesse et dans leur puissance les moyens de mener à bout leur mission providentielle par rapport aux populations chrétiennes de l'Orient.

P.

Dernières nouvelles sur l'état des provinces de la Turquie.

—o—

Quoiqu'il en soit des causes générales, ou des mobiles particuliers qui ont engagé les Puissances à entreprendre cette guerre sanglante, à laquelle heureusement elles viennent de mettre un terme, on voudra bien convenir avec nous, que le but principal et immédiat de cette guerre, a été d'assurer l'intégrité territoriale de l'Orient et l'indépendance de la Turquie. Ce but a été atteint de l'avis même des parties intéressées; mais afin de rendre durable ce résultat obtenu au prix des plus grands sacrifices, afin d'assurer à l'avenir le repos permanent et l'équilibre de l'Europe, on a reconnu qu'il était urgent d'améliorer avant tout, la condition des chrétiens soumis à la do-

mination musulmane, et d'étendre ainsi les bienfaits de la paix, jusque sur ces populations, qui, n'étant attachées à leurs dominateurs que par la force, ne peuvent qu'être à l'affût de toutes les circonstances favorables à leur affranchissement.

Cependant malgré l'importance d'une question, à laquelle se rattache la pacification générale des peuples de l'Orient, on a vu les Puissances tenir compte de l'indépendance du Sultan et de ses bonnes dispositions pour l'exécution des engagements qu'il a contractés en faveur de ses sujets non-musulmans; car, en apparence du moins, aucune cause intérieure, aucune pression extérieure n'est venue forcer le Sultan à être clément, à être juste, et à entreprendre de régénérer son Empire, livré à la barbarie depuis quatre cents ans, par des institutions fondées sur l'égalité et la justice.

Mais tandis que la Turquie se voyait protégée par les Puissances, qui n'épargnaient rien pour l'entraîner dans la voie de sa régénération; tandis qu'on procédait envers elle, avec beaucoup de ménagements, afin de ne pas blesser les susceptibilités des Osmanlis et la dignité du souverain, la conduite de la Grèce pendant l'année 1854, était irrévocablement condamnée, et des tentatives, plus d'une fois répétées depuis la conquête, furent considérées comme autant d'actes sans précédents, comme des actes d'ingratitude envers ces mêmes Puissances, qui avaient généreusement aidé les Grecs à recouvrer l'indépendance d'une partie de leur territoire.

Lorsqu'en 1840, Méhémed-Ali se révoltait contre l'autorité du Sultan et menaçait l'existence même de l'empire Ottoman, il y eut en Candie, une tentative d'insurrection;

mais personne alors ne songea à accuser la Grèce de favoriser les projets ambitieux du pacha d'Egypte; il n'en fut pas ainsi de la Grèce en 1854. Ses aspirations vers la reconstitution de son unité nationale et ses tentatives pour obtenir quelque adoucissement au régime qui pèse sur ses frères asservis, furent également réprouvés; l'élan populaire de 1851 fut qualifié de mouvement hostile envers les puissances, auxquelles les Grecs sont attachés par la plus profonde reconnaissance, la Grèce se vit ainsi en butte à d'injustes méfiances, qui soulevèrent une grande partie de la presse européenne contre elle, et bientôt l'appui moral de la France et de l'Angleterre, condition si nécessaire au repos intérieur et au développement de la prospérité matérielle de la Grèce, lui manqua entièrement.

Telle a été, depuis 1854, la situation respective de la Turquie et de la Grèce, quant à leurs rapports extérieurs. La Turquie s'est donc vue en possession de tous les avantages que lui garantissait la protection efficace des grandes Puissances de l'Europe; tandis que la Grèce, ayant eu le malheur, depuis 1854, de susciter contre elle des animosités à jamais regrettables, a été continuellement en butte aux critiques les plus sévères et les plus passionnées; ses tendances ont été méconnues ou incriminées, sa situation intérieure a été présentée sous les couleurs les plus sombres, par les organes les plus accrédités de la presse anglaise, on n'a voulu lui tenir aucun compte des progrès qu'elle a faits depuis 1833, pour mieux signaler ceux qu'elle n'est pas parvenue à accomplir; on a presque oublié les mouvements subversifs qui ébranlèrent, en 1848, la société européenne

jusque dans ses fondements, et l'esprit de vertige qui à cette époque, s'empara des peuples les plus civilisés de l'Europe, mais on n'a pas voulu reconnaître aux Grecs, le droit de tenir aux illusions traditionnelles de leur race; on leur a même imputé à crime l'expression de leurs vœux pour la résurrection de leur patrie et pour leur émancipation du régime monstrueux qui les écrase depuis quatre siècles.

Cependant malgré ces circonstances extérieures entièrement avantageuses à la Turquie, et défavorables à la Grèce, on ne peut nier que dans ce dernier pays, le calme de la réflexion n'ait bientôt succédé aux agitations de 1854. En effet, forts d'une expérience bien chèrement acquise, les Grecs n'ont concentré leurs efforts depuis lors, qu'aux travaux de l'industrie et au développement de leur bien-être et de leur prospérité matérielle; ayant pleine confiance en la sagesse et en la justice des puissances qui ont présidé à la création du Royaume hellénique, ils fixent leurs regards sur l'avenir sans inquiétude, convaincus qu'ils sont, que la lumière sera bientôt faite sur toutes les questions qui s'agitent en Orient.

Mais si de l'examen de la situation de la Grèce, nous passons à celui de l'état intérieur de l'empire Ottoman, qui devrait jouir de tous les avantages résultant de la protection efficace et de la bienveillance particulière des plus grandes puissances de l'Europe, nous serons forcés de convenir que tandis que des désordres graves et des collisions sanglantes éclataient d'une part, dans ses provinces de l'Asie, (à Conia, à Naplouse) etc. où le fanatisme musulman continue à se montrer fidèle à ses anciennes traditions (*), le brigandage

(*) D'après une correspondance de la Presse d'Orient, à Alep, à Adana,

prenaît d'une autre part, des proportions extraordinaires dans les provinces limitrophes de la Grèce.

En présence de ces faits, dont nous ne voulons point exagérer la gravité, nous sommes naturellement portés à nous demander, si l'équilibre ou la fusion des races, jugée comme la seule voie de salut et de régénération pour l'empire Ottoman, n'y doit enfanter que la confusion et le chaos? L'avenir donnera la solution de cette question.

En attendant jetons un coup-d'œil sur la situation actuelle des provinces de la Turquie.

On lit dans la correspondance de Larisse du Journal de Constantinople, en date du 7 avril :

« Le 23 Mars écoulé, les Kleftes, au nombre de cent vingt, commandés par les chefs les plus accrédités de l'endroit, comme Ladres et entr'autres le fameux Caloyeros, se rendirent à Messeyani, village d'Agraffa, où ils commirent un tas d'infamies. Cernés de très près par le détachement de Metto Mellio, boulouktzi du Dervend-agma, composé de 80 Albanais et Grecs, ils furent obligés de se replier sur Rendina, dans une très forte position où ils se défendirent en désespérés. Le combat dura huit heures sans interruption.

Trop faible pour forcer les brigands, Metto Mellio envoya la nuit même un piéton auprès de Mehmed-pacha, pour demander des instructions et des secours. Grâce aux mesures énergiques prises par celui-ci, les Kleftes furent délogés et traversèrent à la hâte la frontière. Heureusement les troupes grecques des frontières sont depuis quelque temps très peu accommodantes à l'égard des soi-

à Damas, les gouverneurs n'ont pas lu le batti-houmayoun du 6[18 février, pour ne pas rallumer sans doute, le fanatisme des enfans du prophète.

disant défenseurs de la liberté ; Caloyeros et ses compagnons furent reçus au son de la trompette montagnarde, avec accompagnement de coups de fusils. Les Kleftes furent obligés de battre en retraite en laissant sur le territoire hellénique, bon nombre des leurs.

Pourchassé comme une bête fauve, Caloyeros se cacha dans un village grec, près de Tricala, où il fut arrêté par Halim bey.

Nous espérons sous peu tenir dans nos prisons les bandes Kleftiques qui parcourent notre province.

La correspondance particulière d'un des principaux journaux de la capitale, constate également, qu'il existe à l'heure qu'il est, sur les frontières orientales de la Phtiotide deux bandes de brigands ; l'une d'elles commandée par Sikia, fait de fréquentes incursions en Phtiotide, mais harcelée et poursuivie par nos gardes-frontières, elle ne trouve de refuge que sur le territoire Turc. C'est elle qui a enlevé tout dernièrement Kritza et un enfant en bas âge, non loin de Stylis.

Le seconde de ces bandes, composée de 80 brigands, est commandée par Korakos et Tzagissoras. Ces deux chefs de bandits viennent de donner au mirarque Tassoulas, des assurances de la résolution prise par eux de ne point envahir le territoire hellénique, mais de passer bientôt en Albanie.

Quant à l'intérieur de la Thessalie, il est infestée par une autre bande de brigands composée de 300 Albanais et commandée par un Turc. Aussi tous les villages de cette province sont frappés d'épouvante, car ils n'ont aucun moyen de se défendre contre ces malfaiteurs enrégimentés qui y exercent impunément leurs rapines.

L'état de l'Épire est bien plus alarmant encore ; car d'après le Journal de Constantinople, « à 5 heures de Janina, dans le Caza d'Argyrocastron, les Albanais se sont révoltés ; il y a eu deux femmes de tuées et des Albanais Turcs ont rasé le menton et les joues à un Cadi Turc. » Mais d'après des renseignements que nous puisons à des correspondances particulières, le mal ne s'est point borné au massacre de deux femmes et à l'opération douloureuse qu'a dû subir le Cadi Turc ; car il n'y aurait sorte d'excess auxquels les Albanais ne se fussent livrés contre les malheureux chrétiens, qui ayant en vain imploré l'intervention des autorités turques, en auraient appelé au Consulat anglais de Janina, dont la généreuse protection n'a jamais fait défaut aux justes réclamations des nombreuses victimes de la tyrannie musulmane.

Enfin, voici ce que nous écrit notre correspondant particulier de Salonique en date du $\frac{4}{16}$ Avril.

« Le brigandage ainsi qu'on pouvait le prévoir, a pris, depuis le retour de la belle saison, des proportions menaçantes dans toute la Macédoine ; parmi les nombreuses bandes de brigands qui infestent cette province, on en distingue deux, dont les dévastations s'étendent sur toute la Chersonèse Chalcidique.

L'une de ces deux bandes, commandée par un naturel du pays nommé Georges, et composée de trente malfaiteurs, y exerce des rapines signalées par des actes d'une atrocité révoltante. Il y a à peine huit jours, qu'elle a envahi un village nommé Polygéron, situé à la distance de 12 heures seulement de Salonique, et dix maisons y ont été livrées au pillage.

La même bande s'embarqua il n'y a pas plus de quinze

jours, sur des bateaux de pirates, dans le golfe du Mont-Athos; elle captura et pilla trois navires de commerce et regagna la terre ferme, sitôt après avoir accompli cet acte de piraterie. La seconde bande moins nombreuse, mais composée uniquement de naturels du pays, exerce ses déprédations sous la conduite d'un chef nommé Alexandre.

Dans toutes ces entreprises criminelles, les malfaiteurs font preuve d'une audace extraordinaire, encouragés sans doute, par l'apathie et la coupable indifférence des autorités qui n'ont voulu jusqu'ici, prendre aucune mesure efficace pour arrêter les progrès du mal.

Aussi tous les villages environnants sont-ils agités par de mortelles inquiétudes, en se voyant livrés à la discrétion des malfaiteurs; et quant aux négociants, ils en sont tellement effrayés que les relations commerciales entre Salonique et la Chersonèse Chalcidique, se trouvent entièrement suspendues à l'heure qu'il est. »

Les renseignements ci-dessus sur l'état de la Macédoine, se trouvent confirmés par le Journal de Constantinople, en date du 1^{er} mai.

« Notre intérieur, lui écrit son correspondant de Salonique, est dévasté par un nombre infini d'assassins qui parcourent impunément les grandes routes par bandes de 5 à 10, jusqu'à 30 et 40 individus. *On assassine, on pille, on viole en plein jour, on attaque les villages, on les rançonne.* Le brigandage ne s'est jamais exercé dans nos contrées sur une si vaste échelle, et cet état de choses démoralise tout le monde, paralyse les transactions commerciales entre la ville et l'intérieur, et compromet les intérêts de la province. »

Les faits ci-dessus prouvent mieux que tous les rai-

sonnements, la justesse de la proposition que nous avons plus d'une fois soutenue dans le Spectateur, que tant que les provinces limitrophes de la Grèce, seront livrées à l'arbitraire, au désordre et à l'anarchie, la Grèce ne sera jamais entièrement délivrée du fléau du brigandage, qui paraît être inhérent au régime musulman.

Aussi sommes-nous bien persuadés que les Puissances, qui dans leur haute sollicitude pour les progrès et le développement de la prospérité de la nation Hellénique, ont exprimé le désir de voir introduire des améliorations dans le Royaume, reconnaitront bientôt, et après un mûr examen des conditions de son existence, que le moyen le plus efficace pour réaliser les améliorations désirées, et pour opérer des réductions dans les dépenses publiques de la Grèce, sans que la sûreté publique en soit compromise, serait de créer et d'assurer si cela pouvait se faire, l'ordre légal dans l'empire Ottoman. En exprimant notre sentiment à cet égard, sous la forme dubitative, nous ne voulons nullement contester que le Sultan actuel n'ait les meilleures dispositions du monde pour rétablir l'ordre dans ses états; mais en a-t-il la puissance?

Le fait est qu'en essayant seulement de faire quelques pas vers le bien, il se voit dans la triste nécessité de s'appuyer sur les forces morales et matérielles des nations chrétiennes de l'Europe, et peut-être aussi de chercher des auxiliaires, dans les populations assujetties à sa domination, afin de mieux lutter contre les hommes de sa race, dont l'ignorance, la barbarie et le fanatisme rendent la Turquie ingouvernable.

L'état des provinces de l'Asie vient à l'appui de cette assertion; car il paraît que le gouvernement débordé par

le fanatisme des masses, n'est pas à même de prévenir les crimes et les désordres qui éclatent de toutes parts, contre les infidèles, sans distinction de nationalité.

On lit dans la Correspondance de l'Anatolie de l'Observateur de Trieste, qu'à Konia et à Afion-Cara-Hissar, après avoir commis des atrocités contre la malheureuse population chrétienne, les fanatiques se sont portés en masse au palais du gouverneur, pour l'obliger de rappeler le hattî-houmayoun qu'il avait fait publier dans les mosquées. On prévoit que ces scènes ne peuvent que se renouveler pour devenir bien plus sérieuses encore, après le départ des troupes alliées.

L'opposition que le gouvernement rencontre dans l'application des réformes dernièrement consacrées, vient tout entière de la part du clergé ; c'est-à-dire des softas, des ulémas et des imams, qui sont très nombreux à Constantinople.

Ces trois corps exercent une grande influence sur le peuple. Si le gouvernement ne prend pas contre eux des mesures promptes et énergiques, il ne pourra bientôt réprimer les désordres que par une grande effusion du sang.

Le clergé et le ministre des fondations pieuses, s'opposent hautement à l'exécution de certaines mesures prescrites dans le hattî-houmayoun ; ils refusent péremptoirement de permettre, que le nom d'un européen figure dans les actes de propriétés immobilières ; ceci n'est plus un mystère à Constantinople. Ce qui étonne beaucoup de monde, c'est le départ des troupes alliées qui continue de s'effectuer ; chacun craint qu'après leur éloignement, le pays ne se trouve exposé à beaucoup de malheurs ; car c'est alors que les fanatiques espèrent obliger le gou-

vernement à retirer le hattî-houmayoun, qu'ils qualifient d'acte infernal, diabolique et contraire à leur religion et à leur Coran.

On nous écrit de Bayrout en date du 9 avril 1856.

« Les nouvelles qui nous sont parvenues par le courrier d'hier, nous apprennent que les Bedouins ayant envahi Naplouse, le 4 de ce mois, y ont massacré trois cents individus des deux sexes.

Le courrier qui nous a apporté la nouvelle de ce déplorable événement, ignorait si les victimes de la férocité des Bedouins étaient des chrétiens ou des Turcs ; le fait est cependant que dans Naplouse, le nombre des chrétiens est bien peu considérable. La nouvelle de ce massacre a jeté dans les plus vives alarmes les chrétiens de cette contrée ; car le gouvernement n'a pris jusqu'ici aucune mesure pour prévenir le retour de pareilles atrocités. »

Des lettres de Syrie, du 21 avril parlent « d'un événement bien grave qui aurait eu lieu à Marach, où quelques fanatiques auraient assailli la demeure de M. Guarmani, chargé par l'administration anglaise de l'achat de chevaux dans cette localité, et l'auraient massacré, ainsi que son épouse, un de ses enfants et un de ses domestiques musulmans. »

Le journal de Constantinople, en date du 5 Mai, confirme cette nouvelle, en ajoutant que dès que le gouvernement en a été informé, il a pris les mesures les plus énergiques pour que les coupables soient sévèrement punis. Par ses ordres, des troupes sont parties pour se rendre sur les lieux.

S.

On lit dans la MINERVE:

Constantinople, le 5 (17) Avril, 1856.

LA promptitude étonnante avec laquelle les alliés poussent les préparatifs de leur départ, anéantit même les plus faibles espérances dont quelques uns de nous aiment à se bercer, que l'armée anglo-française ne quittera point nos parages avant d'avoir consolidé l'ordre en Orient, et fixé la destinée de cette pomme de discorde, pour qui tant de sang a été versé, tant de familles ont pris le deuil, tant de trésors ont été dépensés. En effet, si les alliés se décident à partir aujourd'hui, ils laisseront les affaires d'Orient dans l'état où ils les avaient trouvées, hérissées même de difficultés insurmontables, que leur présence seule eût pu vaincre. Il est à craindre ou plutôt il est presque certain, que tandis que la dernière guerre a été entreprise sous l'unique prétexte d'améliorer le sort des peuples soumis au Sultan, il ne le sera cependant que peu ou point. Le *hat* publié récemment a été arraché au Sultan pour des raisons d'un ordre majeur, et pour donner le change à la sollicitude des grandes puissances en faveur des chrétiens. Toutefois elles ne doivent pas se contenter de la promulgation seule de ce *hat*; car par le titre de *protectrices des chrétiens de l'Orient* qu'elles viennent de prendre, elles ont contracté l'engagement d'aider efficacement la Porte à exécuter les prescriptions de ce document, ce qui veut dire à forcer la nation turque à adopter ce qui a rallumé davantage sa haine contre les chrétiens. Les puissances européen-

nes croient-elles donc que le *hat* seul aura assez de force pour ramener l'ordre là où règne l'agitation ainsi que la dissolution la plus grande et la plus scandaleuse du siècle actuel? Jamais peut-être les chrétiens ne se sont vus exposés, à un si haut degré, aux emportemens de l'esprit intolérant des musulmans, que depuis le moment où on les a déclarés égaux à leurs anciens maîtres. A aucune époque les chrétiens n'ont été humiliés ni opprimés autant qu'aujourd'hui; nous n'avons jamais été témoins d'actes aussi hideux, aussi cruels et aussi empreints de fanatisme que ceux dont nous sommes la victime depuis un mois. Il est notoire que les paysans de l'île de Chios ne sont pas très connus pour leur courage; et pourtant un d'eux, marchand d'oranges, s'est vu dernièrement forcé de tirer son poignard contre un des agens de la police. N'ayant pas consenti à céder à ce dernier une certaine quantité d'oranges au prix qu'il lui avait offert, il a été battu sans pitié. Le marchand indigné de cet outrage tira son couteau, et entraîné par la soif de la vengeance, il l'enfonça dans le cœur du musulman. Revenu alors de son emportement, il voulut se sauver; mais poursuivi par un autre agent de police et prêt d'être arrêté, il eut de nouveau recours à son poignard, blessa l'agent, et chercha refuge à bord d'un navire mouillé près du rivage. Malheureusement ce navire était sous pavillon turc, et par conséquent le Chiotte fut aussitôt remis entre les mains de l'autorité. Après avoir subi un interrogatoire, il va être, dit-on, décapité aujourd'hui sur une des places les plus fréquentées de Constantinople, afin que cela serve d'exemple aux chrétiens. Et cependant depuis longtemps les chrétiens n'ont pas laissé

voir le moindre sentiment d'hostilité contre les Turcs. Sans doute personne ne s'aviserait de prendre la défense du crime commis par le Chiote; mais pour qu'un individu appartenant à une classe d'hommes, exerçant tranquillement, de l'aveu même des Turcs, depuis longues années la profession de marchand, se soit vu forcé de tirer le couteau, il faut bien qu'il ait été traité de la manière la plus inhumaine par l'agent de police.

En attendant, tandis que l'on paraît sévir avec justice contre le meurtrier du Turc, comment se conduit-on à l'égard de ce scélérat de Varna qui, quoique chargé de veiller à la sûreté publique, a violé l'asile sacré d'un particulier, et qui, pour cacher son forfait, en a commis un autre beaucoup plus horrible? Quelle est la peine que l'on infligera à ce monstre qui, après avoir foulé aux pieds la loi de Dieu et des hommes, s'est baigné dans le sang d'une vierge innocente? Dans quel but garde-t-on le silence sur tout ce qui a rapport à ce malfaiteur? Seuls donc les chrétiens ont besoin d'exemple!

Que l'on juge donc de l'époque pleine de périls dans laquelle nous vivons; que l'on juge si l'amélioration projetée du sort des chrétiens, l'égalité que l'on a voulu établir entr'eux et les Turcs etc. peuvent être obtenues dans les provinces de l'empire des Osmanlis, avant d'avoir réprimé d'abord le fanatisme et les passions déréglées du peuple musulman.

Voici une autre correspondance sur l'affaire de Naplouse.

Jaffa ce 1 (13) Avril 1856.

A la suite de la discorde qui existe entre deux famil-

les de Chéiks sur la montagne de Naplouse, une révolution y a éclaté depuis quelques mois, les habitans s'étant partagés entre les deux adversaires. S'étant dernièrement entendus, les deux partis ont ravagé l'église grecque, pillé le couvent, emporté l'argent et tout ce qui s'y trouvait de précieux, et brisé les saintes images. Ayant envahi ensuite les maisons des consuls de France et d'Angleterre; ils les ont saccagées et ont abattu les mâts de leurs pavillons; ils ont tué en même temps quatre personnes, dont l'une était le père du consul de Prusse, et en ont blessé sept autres.

L'école anglaise a été également pillée et la cloche en a été brisée. En un mot ce jour là a été funeste aux chrétiens, qui craignent à tout moment de tomber victimes de la fureur de ces forcenés. Que Dieu vienne à leur aide!

A Sayda les malheureux chrétiens ont eu aussi à souffrir de la part des musulmans. La ville a été le théâtre de plus d'une scène tragique. Les perturbateurs de l'ordre public ont déchiré les pavillons consulaires et tué le beau-père du consul de France.

On écrit de Smyrne à la Gazette de Trieste.

« Les faits que nous avons rapportés antérieurement : l'assassinat d'un jeune garçon grec, le sacrilège commis dans le temple grec de Laraburno, les mauvais traite-

ments infligés au pape de Serakoei, ont été suivis, la semaine dernière, de nouvelles horreurs.

» A Magnésie, ville dont la population se compose aux trois quarts de musulmans, la haine contre les chrétiens a toujours été générale et violente. Au début de la guerre, nous avons plus d'une fois pu nous convaincre de la force du fanatisme musulman. On ne parlait dans les cafés que de renverser le Sultan et de placer sur le trône son frère Aziz pour tomber ensuite sur les giaours. Des gamins turcs parcouraient les rues en troupe, et criaient, à l'instar des crieurs publics : « Infidèles, préparez-vous, » car dimanche prochain vous serez tous égorgés, et nous » vous prendrons votre sang et vos biens. »

» Les mêmes scènes se renouvellent à Magnésie depuis la publication du hattî-houmayoun. Chaque turc se pourvoit de munitions ; on fait des dépôts d'armes dans beaucoup de maisons ; aucun chrétien n'ose se montrer dans les rues sans être poursuivi d'injures ; les gamins proclament un carnage prochain, et dans les cafés on discute la déposition du Padischah. Sur les représentations que des chrétiens de Magnésie ont adressées à l'archevêque de Smyrne et au gouverneur Soliman-Pacha, ce dernier y a envoyé le 20 février son fegerdat pour maintenir l'ordre ; nous n'en avons plus entendu parler.

» A Horoskoï, village près de Magnésie, des Turcs ont assommé le chef du village, qui était un grec. Le cadavre resta deux jours dans la rue, et ce n'est que sur l'intervention énergique du bey de Magnésie, qu'il fut livré à la communauté grecque pour être inhumé.

» Sur la route de Tripolis à Hieropolis, on a trouvé le cadavre d'un artisan grec horriblement mutilé. Dans un

café de Kuslar, les Turcs ont coupé les oreilles à un marchand grec qui avait dit qu'ils étaient maintenant tous frères, et l'ont chassé du lieu à coups de fouet. »

—=0=—

— Nous lisons dans le Journal de Constantinople du 12 Mai de nouveaux et tristes détails sur l'assassinat de M. Guarmani.

« Un crime horrible a eu lieu le 12 de ce mois, à Marach, crime qui a jeté l'épouvante et la douleur parmi toute la population d'Alep, européenne et rahia, chrétienne et turque. M. Guarmani, employé britannique à Marach, à la suite d'une querelle pour affaire d'argent avec le cadi de cette ville, a été assassiné lui, sa femme et ses enfans, et brûlés vivants dans leur maison. Le cadi, se croyant insulté par quelques mots du malheureux Guarmani, appella chez lui tous les chefs des corporations industrielles, leur donna pour rendez-vous la mosquée après la prière du midi, et de là, la population excitée et fanatisée par leur cadi, se porta à la maison du représentant anglais, et après l'avoir inutilement sommé de descendre le pavillon britannique, ils lui tirèrent des coups de fusils, envahirent et dépouillèrent la maison, et après on y mit le feu; le blessé, comme la femme, ses enfans et un domestique, périrent au milieu des flammes.

Le lendemain, le medjlis ordonna à l'évêque arménien de chercher les restes de ces malheureux et de les faire enterrer !

Le protocole n° XXII en ce qui concerne la Grèce.

—ooo—

A la première nouvelle du contenu de cette annexe importante du traité de Paris, les versions tronquées, les citations inexactes données par les journaux, ont produit, nous l'avouons, une inquiétude générale dans le pays; mais le texte complet et officiel du protocole n° XXII est venu bientôt calmer les esprits. Il y a bien dans les considérants de M. le premier plénipotentiaire de la France, un mot sur la situation actuelle de la Grèce, auquel nous ne nous attendions pas après les marques itératives de bienveillance qui nous ont été données par le gouvernement de l'empereur; mais ce qu'il importe ici, ce n'est pas après tout de nous voir blâmés de temps à autre, plus ou moins sévèrement, plus ou moins injustement. La position difficile dans laquelle la Grèce s'est trouvée depuis deux ans a suscité contre elle tant de préventions et fait circuler à son égard tant de renseignements erronnés, que le gouvernement français lui-même a pu ne pas échapper à l'influence d'une grande opinion qui finit par nous devenir défavorable. Nous avons souvent essayé d'éclairer cette opinion et nous ferons remarquer encore aujourd'hui, que, quels que soient les efforts d'un peuple à avancer dans la voie de la civilisation, il aura toujours beaucoup à faire avant de pouvoir se dire qu'il ne prête pas à la censure, surtout à une censure qui grossirait un peu les ombres, tout en ne tenant pas suffisamment compte des progrès accomplis.

Les accusations auxquelles les meilleurs gouvernements du monde ont été de tout temps en butte, nous rappellent ce mot de d'Alembert, à propos de l'Encyclopédie: « il est si aisé de faire d'un excellent dictionnaire une critique tout à la fois très-vraie et très-injuste! Dix articles faibles qu'on relèvera contre mille excellents dont on ne dira rien, en imposeront au lecteur. »

Quoiqu'il en soit, une censure n'est pas une condamnation. La situation de la Grèce ne serait vraiment déplorable que si elle perdait les sympathies du monde civilisé et la bienveillance des puissances qui ont présidé à la création du royaume hellénique. Nous n'en sommes pas encore là, très-heureusement, et la preuve en est dans la conclusion même des débats qui ont eu lieu dans le congrès. De l'échange d'idées qui a eu lieu entre les plénipotentiaires il ressort en effet, a dit M. le comte Walewski, *que personne n'a contesté la nécessité de se préoccuper mûrement d'améliorer la situation de la Grèce, et que les trois cours protectrices ont reconnu l'importance de s'entendre entre elles à cet égard.*

Répétons les deux points de ce résumé pour nous en rendre bien compte: le congrès établit la nécessité d'améliorer la situation de la Grèce, l'importance d'une entente entre les trois cours à cet égard. Or, la situation du pays ne nous a jamais paru tellement satisfaisante qu'il ne fût susceptible de nombreuses améliorations; et d'un autre côté, nous reconnaissons que des conseils émanés d'une entente collective des trois puissances ne pourront qu'exercer une influence salutaire sur le sort de la Grèce; surtout si elles n'oublient point que ces conseils seront adressés à un gouvernement dont elles

ont établi et garanti elles-mêmes l'indépendance, et qu'en pesant beaucoup trop sur son action, elles pourraient finir par compromettre cette œuvre de leur propre création.

Le moment n'est pas encore venu de nous expliquer sur la portée et la nature des mesures générales qui pourraient le mieux répondre aux exigences de la situation actuelle. Nous nous bornerons aujourd'hui à établir notre parfaite sécurité à l'endroit des décisions qui seront prises par les trois cours. Ce qui aurait pu nous effrayer, c'est leur désunion; leur concert au contraire a été de tout temps d'un excellent augure pour la Grèce. L'histoire de nos trente dernières années est là pour le prouver.

Les trois puissances se sont entendu pour signer le protocole du 24 Juin (6 Juillet) 1827: la bataille de Navarin qui sauva la Grèce, l'expédition de Morée qui en éloigna les Arabes, furent les fruits de ce premier accord, tandis que les calamités qui vinrent affliger la Grèce deux ans plus tard, ne furent en partie qu'un contre-coup des malheureuses divergences d'opinions qui se produisirent à cette époque dans la politique des trois cours par rapport à la question d'Orient. Celles-ci finirent par se réunir encore pour signer le traité du 25 Avril (7 Mai) 1832: nouveau bienfait pour la Grèce, car c'est à ce traité qu'elle doit la consécration définitive de son indépendance, sous l'égide de la royauté. Faudra-t-il rappeler que la plupart des tiraillemens que le nouvel ordre de choses établi en Grèce était destiné à y essayer, furent occasionnés par cette émulation à faire prévaloir chez nous une influence exclusive, qui n'a que trop longtemps caractérisé la politique européenne à notre égard? Ces tiraillemens qui aboutirent à la révolution du 3 Septembre, avaient

failli compromettre jusqu'à l'existence de la royauté, lorsque les trois cours s'étant de nouveau entendues vinrent protéger les droits et la position de ce palladium de notre nationalité. Nous n'oublierons jamais surtout les services que nous rendit l'Angleterre à cette occasion par son digne représentant sir Edmund Lyons. Plus tard on a vu surgir de nouvelles difficultés, occasionnées encore, en partie du moins, par des dissensions qui étaient loin d'avoir leur source primitive dans la situation intérieure du pays. Mais quand les puissances se réunirent, en 1852, pour signer un dernier acte relatif à la Grèce, elles ne firent que lui donner une nouvelle preuve de leur sollicitude et du caractère toujours bienfaisant de leur action collective, en réglant un point important de la succession au trône et en assurant ainsi l'avenir. Enfin les derniers dissentimens, en provoquant une guerre ouverte entre nos bienfaiteurs, portèrent un coup plus terrible que jamais à la Grèce qui semble ne pas pouvoir vivre en dehors de leur concorde. Comment croire après cela que nous n'ayons pas vu avec bonheur cette tempête s'assoupir; que nous n'ayons pas applaudi à la réconciliation des trois cours, et que nous puissions avoir la moindre inquiétude sur les mesures qu'on nous annonce devoir être prises par elles à notre égard?

Il y a d'ailleurs dans le moment actuel certaines considérations qui engagent tout particulièrement les puissances à se montrer bienveillantes pour la Grèce. Des nécessités politiques impérieuses, à leur point de vue, les ont portés à ne pas garantir d'une manière suffisante la position des chrétiens soumis à la domination Ottomane. Le principe de la conservation du gouvernement turc une

fois admis, les puissances ont pu croire que ce serait trop affaiblir l'élément musulman auquel devait encore échoir le principal rôle politique en Orient, que de placer les populations chrétiennes sous la protection directe et immédiate de l'Europe. On connaît nos sentimens à ce sujet. Nous avons toujours pensé que dans le cas même où l'on ne trouverait pas opportun de mettre dès - à - présent la main à une révolution radicale dans la situation des choses en Orient, il fallait absolument se préparer pour le moment plus ou moins prochain où cette révolution deviendra inévitable ; que le meilleur moyen de le faire, était de mettre les populations chrétiennes à même d'avancer sans gêne et sans obstacle dans la voie de leur développement moral et matériel ; et que pour obtenir ce résultat, le parti le plus sûr à prendre était d'opposer l'égide du monde civilisé à l'arbitraire qui vient sans cesse comprimer leur action. Ce système aurait pu présenter quelques embarras pour le gouvernement turc ; mais les embarras ne lui manqueront pas de toute façon, et il n'y avait pas du reste de danger à le tenter, tout péril extérieur ayant été définitivement écarté. L'Europe, nous osons le croire, a trop sacrifié l'avenir pour le présent ; elle semble avoir voulu courir au plus pressé. Elle a pu aussi se dire peut-être qu'après avoir consacré le principe de l'émancipation des chrétiens, il appartient aux chrétiens de chercher à en profiter en s'appuyant sur leur propre activité et sur leur habileté traditionnelle, en créant, en forgeant, comme on l'a dit quelque part, leur destinée.

Mais quelles que soient les considérations politiques qui ont porté l'Europe à abandonner ainsi à leur sort les

populations chrétiennes de la Turquie, il est impossible qu'elle s'en vienne du même coup, accabler de sa colère cette fraction minime de ces populations qu'elle a appelée elle-même à l'indépendance politique, il y a bientôt trente ans. En agissant de la sorte, elle laisserait croire qu'elle est inspirée d'une indifférence systématique à l'égard des destinées du christianisme en Orient, elle semblerait donner raison à ses détracteurs, elle ouvrirait un champ libre à la calomnie, elle s'aliénerait des sympathies précieuses ; la pensée qui préside à l'heure qu'il est aux décisions de l'Europe a donné au monde des preuves trop nombreuses de sa haute sagesse pour qu'il soit permis d'admettre, même pour un instant, la probabilité d'une pareille faute. Moins ou a pu faire pour les populations chrétiennes de la Turquie, et plus on se croira tenu de se montrer bienveillant, favorable, généreux pour la Grèce. Telle est la signification véritable, la seule signification possible des conclusions prises le 8 Avril dans le congrès de Paris.

Quant à l'occupation qui semble devoir encore se prolonger pendant quelque temps, tout le monde cependant dans le congrès, a cru devoir indiquer un terme plus ou moins prochain à sa présence sur notre sol. M. le comte Walewski a déclaré que le gouvernement de l'empereur attend avec impatience le moment où il lui sera permis de la faire cesser. M. le comte de Clarendon a ajouté que comme la France, l'Angleterre entend rappeler les troupes qu'elle a été dans l'obligation d'envoyer en Grèce. M. le comte de Buol se félicite de voir les gouvernements de France et d'Angleterre disposés à mettre fin aussi promptement que possible à l'occupation de la Grèce. M. le baron de Manteuffel fait observer que le roi, son

souverain, désire ardemment voir disparaître les causes qui ont amené la situation anormale créée par la présence des troupes étrangers; enfin M. baron de Brunow a cru devoir signaler une circonstance particulière, c'est que l'occupation de la Grèce par les troupes alliées a eu lieu pendant la guerre, et que les relations se trouvant heureusement rétablies entre les trois cours protectrices, le moment est venu de se concerter sur les moyens de revenir à une situation conforme à l'intérêt commun.

Pour nous, nous n'avons pas besoin de proclamer ici de nouveau les sentimens de sympathie et de confiance que nous a toujours inspirés la vue de l'armée Anglo - Française. Ne sont-ce pas là les fils de ceux qui ont versé leur sang pour nous à Navarin et qui ont délivré la Morée du joug des Arabes? Nous serions les plus ingrats des hommes si leur présence momentanée sur notre sol avait pu nous inspirer la moindre inquiétude. Dès le premier moment de leur arrivée, et malgré les tristes circonstances qui les ont amenés, nous les avons salué comme des frères; aujourd'hui qu'ils ont passé deux années entières avec nous, et qu'ils ont eu mille occasions de connaître et d'apprécier la race grecque, nous nous en remettons avec une entière assurance à leur jugement, persuadés qu'à leur retour ils plaideront notre cause chez eux bien mieux que nous n'avons jamais pu le faire nous - mêmes.

P. RENIERI.

M. RENIERI.